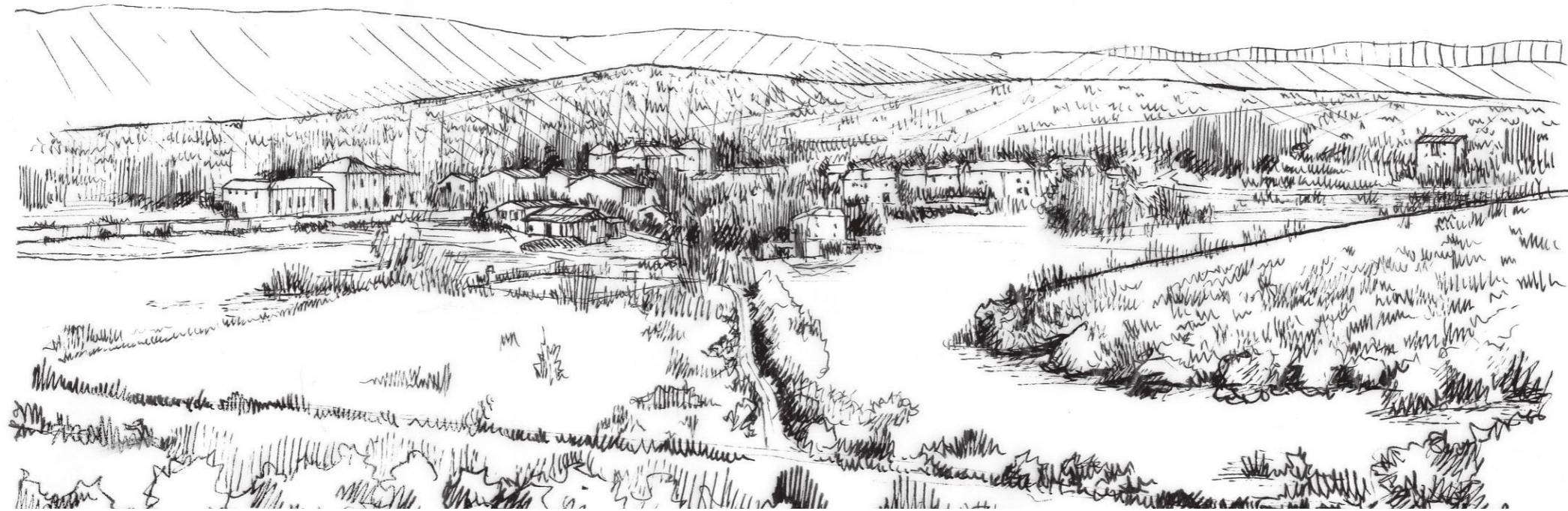


### III - Les enjeux pour le Grand Site



- III – 1 La valeur patrimoniale
- III – 2 L'esprit des lieux
- III – 3 Récapitulatif des enjeux
- III – 4 Conclusion



## L'expression de la valeur patrimoniale et l'esprit des lieux du Grand Site du Cirque de Navacelles

*« Il est des lieux où souffle l'esprit. La découverte d'un Grand Site produit généralement sur le visiteur une forte impression, parfois un choc émotionnel. (...) L'analyse de l'esprit des lieux s'effectuera à partir des valeurs culturelles et sociales, intériorisées, en résonance avec l'expérience intime de chacun... »\*.*

La valeur patrimoniale décrit le caractère et la qualité des paysages d'un Grand Site tels que reconnus par les experts et la communauté scientifique. Ces qualités ont justifié la protection du site au titre du paysage de la biodiversité. Mais la notion de paysage fait aussi appel à l'esthétique. Au-delà de ses éléments constitutifs, résultats des facteurs naturels et de l'action de l'homme et de leurs interrelations, le paysage est également "perçu" par les visiteurs et les habitants, transmission d'une sensibilité propre à chacun. Ainsi, les Grands Sites suscitent-ils la surprise, l'émotion et jusqu'à l'émerveillement.

Ainsi, au croisement des connaissances et de la sensibilité de l'observateur, opère l'esprit du lieu. Le plus souvent inexprimé et difficilement saisissable, il imprègne pourtant chacun et retrace cette surprise, cette émotion ressentie.

Identifier, partager et exprimer l'esprit des lieux fournit une référence culturelle pour les acteurs - visiteurs, élus, habitants et professionnels - des Grands Sites. Il constitue également un recours en cas d'interrogations sur les choix de gestion et d'aménagement, sur le devenir du paysage.

---

\*Petit traité des Grands Sites, Jean-Pierre Thibault (coord.) – Actes Sud/ICOMOS-France, 2009



A l'extrémité méridionale des Grands Causses, entre Cévennes et massif de la Séranne, à cheval sur les départements du Gard et de l'Hérault, le Cirque de Navacelles se découvre subitement au creux des vastes steppes caussenardes. **Cœur classé du Grand Site, le site classé constitue un phénomène hydro géologique et paysager unique en Europe.**

Au premier abord, le Cirque de Navacelles est un **site géologique grandiose**. Mais de surcroît, il est le **fruit d'une alchimie harmonieuse entre l'homme et la nature**. Au fond d'un cirque de deux kilomètres de diamètre et 300 mètres de profondeur, fermé par des défilés à l'amont et à l'aval, la Vis, rivière alimentée par la formidable résurgence de la Foux, a creusé un grand méandre, abandonné naturellement il y a 6000 ans, dessinant ainsi un croissant de prairie fertile au centre duquel pointe le « Rocher de la Vierge ». Autour, sont groupées les maisons du hameau de Navacelles. Cette palette verte qu'on découvre soudainement depuis les rebords du cirque, contraste puissamment avec les garrigues des pentes abruptes du cirque et les étendues steppiques des plateaux caussenards. Dès le Moyen Age, les hommes ont mis en culture ces terres, aménagé des terrasses encore visibles par endroits et exploité l'abondante ressource hydraulique aux moulins de la Foux, aujourd'hui restaurés. Les délicats aménagements (murets appelés faïsses, prairie entretenue, champs en lanières appelés Bayrades) et les habitations regroupées en trois îlots lovés sur les bords du méandre et le long de la Vis, ajoutent au caractère spectaculaire la dimension humaine qui souligne les lignes de force du paysage. Le Cirque de Navacelles et ses abords offrent ainsi depuis les belvédères de la Baume Auriol et de Blandas aux 250 000 visiteurs annuels des vues très impressionnantes.

Le Cirque de Navacelles est lui-même **enserré dans l'ensemble des gorges de la Vis** qui se parcourent à pied sur 17 kilomètres depuis Vissec, zone de la Vis à sec en oued, jusqu'à Madières par le fond d'un imposant canyon surplombé de falaises calcaires, grottes et abris sous roche. Les versants en sont colonisés par une végétation méditerranéenne de garrigue à chêne vert, buis, genévriers et amélanchiers, tachetée de reboisements de pin noir et cèdre. Le long de la Vis, peupliers, saules et aulnes installent des ambiances plus rafraichissantes. Ces espaces constituent des zones d'habitats privilégiés pour des espèces rares et protégées : les prairies en bordure de la Vis pour l'orchidée rare et protégée Orchis Fragrans ; les falaises où niche par exemple l'aigle royal ; la rivière où est présente la loutre d'Europe... **Le Cirque de Navacelles et les gorges de la Vis constituent un ensemble patrimonial et paysager très remarquable à l'échelle nationale ce qui lui a valu d'être classé au titre de la loi de 1930 sur les sites.**

Mais le saisissement que suscite la plongée sur les paysages du Cirque de Navacelles et les gorges de la Vis tient autant à leur aspect grandiose qu'à **la traversée des immensités des causses** qui précède cette découverte aussi bien du côté du Gard que de l'Hérault. Sur des routes jalonnées de haies taillées de buis, « les buisnières » de longues lignes droites offrent des perspectives dignes de l'Altiplano sud américain, soulignées au loin par les reliefs des Cévennes. Menhirs, cromlech et dolmens, visibles souvent de loin, et les nombreux grottes et abris sous roche, y témoignent de l'occupation humaine au chalcolithique (-3000 av J.C.). L'activité agro-pastorale y a perpétué jusqu'aujourd'hui de vastes paysages de parcours longtemps sans clôture, quadrillés par les drailles et enclos en pierre sèche, ponctués de cultures en dolines, de lavognes et de massives fermes caussenardes.

**Ainsi, les paysages caussenards du Grand Site du Cirque de Navacelles assurent une continuité patrimoniale entre le Cœur classé, le Cirque lui-même et ses abords, et le Bien Causses & Cévennes inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité en 2011 pour ses paysages culturels vivants de l'agropastoralisme méditerranéen.**

L'esprit des lieux a fait l'objet de plusieurs séquences d'échanges de 2012 à 2015 sur le Grand Site du Cirque de Navacelles. A l'occasion d'un atelier réuni fin août 2015, une partie des élus du Grand Site ont rassemblé leurs convictions sur l'esprit des lieux, propre au Cirque de Navacelles et aussi plus largement aux Causses méridionaux et tout particulièrement à celui du Larzac.

Il y a d'abord, unanimement reconnu par les participants de cet atelier, ce **spectacle** à couper le souffle, depuis le rebord du cirque, littéralement époustouflant, après cette approche empreinte de mystère, due à l'immensité du Causse qui ne laisse aucunement imaginer ce plongeon du regard 300 mètres plus bas. Cette conviction est également collectée régulièrement par les animateurs éco-volontaires du Grand Site auprès de nombreux visiteurs. Le contraste, créé entre l'approche des plateaux aux grands horizons arides et la verticalité abrupte qui enserme la fraîcheur du hameau est pour tous saisissant. Plus que tout et pour tous, dans l'esprit de ces lieux, on doit préserver cet écrin, symbiose due à la nature et à l'Homme.

Puis la  **Pierre**. La pierre, omniprésente sous toutes ses formes qui transmet à la fois l'âpreté et la structure du paysage : la pierre des sols à nu, des falaises et des grottes, la pierre des mégalithes, des clapas des drailles et parcours, des lavognes et cazeilles, des toits aux grandes lauzes calcaires ; le minéral, partout et sous toutes ses formes qui imprègne l'âpreté des lieux où l'histoire s'accroche depuis la nuit des temps. Chaleur des pierres qui monte des abîmes, pierres qui vibrent sous la lumière d'été. Pierres aux odeurs de terre brune, décuplées dans les brumes automnales, amplifiées par les buis et les caudex...

Mais aussi le  **contraste**. Au printemps, c'est un festival de couleurs avec l'adonis jaune vif et l'anémone mauve teinté de rouge avant que le soleil de l'été ne brûle les pelouses laissant onduler au vent les *Stippa penata* argentées. Alors le soleil et le vent font chanter le paysage. Contraste encore entre l'aridité du plateau qui recèle pourtant d'immenses réserves d'eau qui surgissent comme aux moulins de la Foux à Vissec. Paradoxe même entre ces sols maigres et pourtant, pendant des siècles, la réputation des causses de grenier à blé, les causses nourriciers du mouton dont on dit que « plus le terrain est sec, plus la brebis est grasse ». Territoire à la fois avare et généreux car la vie est partout et ce sont des milliers de moutons qui fondent l'économie locale et qui structurent et entretiennent cette mosaïque de paysages.

Puis, vient ce sentiment d'**immensité et de respect**. Là, les avis sont partagés et pourtant compatibles ; Pour certains visiteurs, l'immensité peut engendrer une perte concrète et mentale de repères, voire de l'angoisse. Mais pour la majorité et notamment pour les participants à l'atelier, cette immensité, apporte l'évasion et la liberté, un ressourcement et une certaine humilité devant tant d'intelligence du lieu, héritage du travail des hommes qui ont su s'adapter à ce milieu hostile et transmettre leur ingéniosité liée à l'élevage, aux parcours, à l'habitat, à l'économie de l'eau, savoir-faire multiples encore ancrés dans la société d'aujourd'hui. Cette harmonie avec les lieux, l'homme et la nature, si fortement ressentie, procure une fraîcheur intérieure, une sérénité et presque une nostalgie tant ces lieux à l'écart des trépidations modernes sont fragiles.

Le puissant attachement collectif des habitants pour le territoire du Grand Site appelle de la part de tous une attention constante pour en préserver les valeurs et les maintenir vivants.

Pour conclure cette esquisse de l'esprit des lieux, la parole pourrait revenir à Onésime Reclus qui écrivait au sujet du Larzac, en 1899 dans l'ouvrage de géographie « le plus beau royaume sous le ciel » :

**Avec ces 7 700 Larzacois tout au plus, le Larzac n'est pas réellement soumis à l'homme; or, si le mouvement de descente de ces Caussatiers continue longtemps comme il a commencé, ils finiront par devenir tous des « gens de rivière » et surtout, par malheur, des gens de la ville, à jamais enlevés, eux et les leurs, à la libre nature, si généreuse, même quand elle paraît avare, comme ici avec ses chasse-neige, ses froids, ses vents hurleurs, sa bise hargneuse, ses ouragans, ses sécheresses, son implacable soleil, son impitoyable caillou; toutes ces rigueurs sont des bontés, puisque l'homme du Causse est moins esclave des autres hommes que le planicole ou l'urbain; et puisqu'il est plus sain, plus fort, plus aguerrri, et de fait dur comme ses pierres, qui furent au moyen âge un domaine des chevaliers du Temple, puis des chevaliers de Malte: d'où les murs de défense de la Couvertoirade, de la Cavalerie, de Sainte-Eulalie.**

# III - 3 RECAPITULATIF DES ENJEUX

## I - Enjeux sur le Site classé

### Accompagner le renforcement de la protection du site classé

- Concertation
- Information
- Délibérations des collectivités en faveur du projet d'extension

### Préserver les grandes composantes paysagères du Cirque de Navacelles

- Identifier les structures remarquables;
- Donner à voir le paysage en luttant contre la fermeture paysage dans le hameau qui entraîne la perte des grandes entités : rivières, terrasses, cascade... et maintenir et renforcer l'entretien (fauche) et la lisibilité du méandre

### Préserver les patrimoines du hameau de Navacelles

- Encadrer les réhabilitations et préserver les ruines;
- Préserver et mettre en valeur les éléments du petit patrimoine: terrasses, calades, pont moutonnier...
- Valoriser les espaces publics du hameau, supprimer les verrues paysagères et résoudre les problèmes des équipements manquants

### Gérer la fréquentation et l'accueil dans le hameau en complémentarité avec les belvédères

- Lutter contre la concentration temporelle et spatiale de la fréquentation dans le hameau contraint géographiquement et aux espaces non optimisés, qui est dégradé en organisant et régulation de la fréquentation dans le hameau à partir des belvédères en lien avec les villages « randonnée » (= villages des communes du site classé)
- Concilier vie quotidienne des habitants et accueil des visiteurs
- Préserver les activités économiques et l'accueil dans le hameau

### Gérer le site au quotidien

## II - Enjeux sur le grand paysage

### Préserver et valoriser le paysage agro-pastoral

- Identifier les parcours et repérer les secteurs à forte valeur patrimoniale;
- Favoriser le maintien des espaces ouverts et l'équilibre avec les espaces boisés;  
*Contenir le développement des boisements sur les secteurs de belvédère*  
*Maintenir la perception des principaux chaos dolomitiques et des paysages ruiniformes*  
*Mettre en valeur les principales collines, buttes et puechs par des déboisements sélectifs*  
*Dégager les parcours emblématiques*  
*Contenir les résineux*
- Préserver les grands espaces agricoles (ségallas, sotchs...);  
*Identifier les secteurs à fort potentiel agronomique dans les documents de planification*  
*Affirmer les limites entre les espaces agricoles, l'urbanisation et la forêt*
- Préserver les terres agricoles aux abords immédiats des villages;  
*Préserver les dolines en assurant leur pérennité agricole ou par des aménagements ne portant pas atteinte à leur potentiel de culture*

- Promouvoir la qualité architecturale et l'insertion paysagère des bâtiments agricoles.  
*Respecter les logiques d'implantation par rapport aux silhouettes des villages et hameaux*  
*Prendre en compte, pour chaque implantation, la topographie du lieu*  
*Réaliser des volumes simples s'assemblant suivant un rapport d'échelle adapté au site*  
*Mettre en œuvre des matériaux et utiliser des couleurs en accord avec le site*  
*Utiliser la trame végétale existante pour intégrer les implantations bâties*

### Préserver et valoriser le patrimoine vernaculaire

- Identifier et préserver les drailles emblématiques bordées de buisseries ou de murets;  
*Identifier les drailles les plus emblématiques*  
*Repérer et inscrire les drailles les plus emblématiques dans les documents d'urbanisme*  
*S'inspirer des principes d'adaptation des drailles au paysage lors de la réalisation des nouveaux itinéraires*
- Identifier et préserver les terrasses agricoles et les clapas;  
*Inventorier les terrasses et les clapas remarquables*  
*Développer l'agriculture sur les terrasses les plus remarquables pour les mettre en valeur*
- Identifier et préserver les lavognes, puits et sources aménagées;  
*Approfondir la connaissance des lavognes et des puits*  
*Evaluer les ouvrages restant à restaurer pour leur usage agricole ou leur rôle identitaire*
- Identifier et préserver le petit patrimoine historique et préhistorique  
Evaluer les opportunités et possibilités de restauration et de mise en valeur des patrimoines pour:  
*Assurer leur pérennité, programmer et planifier les interventions*  
*Réaliser les aménagements modestes et respectueux des sites, la restauration des édifices et monuments,*  
*Faire partager à divers publics ce patrimoine vernaculaire*

### Préserver et mettre en valeur le patrimoine végétal

- Identifier et préserver les boisements remarquables;  
*Préserver et entretenir les ripisylves*  
*Identifier les espaces de chênaies claires de qualité pour l'agriculture et les paysages*  
*Réaliser un inventaire du maillage bocager et organiser sa protection dans les documents d'urbanisme*
- Identifier et préserver les arbres d'alignement  
*Réaliser un inventaire exhaustif des arbres remarquables et organiser leur protection dans les documents d'urbanisme*  
*Proposer un guide des principes d'entretien et de taille respectueux*

### Valoriser les itinéraires de découverte

- Adapter les aménagements routiers aux sites et lieux;  
*Elaborer un guide de référence des aménagements routiers*
- Favoriser la fréquentation diffuse du territoire par des itinéraires adaptés à la découverte  
*Signalisation et découverte des attributs agro-pastoraux*  
*Développement de circuits de découverte du territoire*
- Affirmer le statut des villages «portes d'entrée» du Grand Site et des villages «sas» ou «portes randonnées» du Cirque

### III - Enjeux sur l'architecture et l'urbanisme

#### Renforcer le caractère des villages, hameaux et écarts

- Préserver et mettre en valeur les silhouettes identitaires des villages;  
*Identifier dans les documents d'urbanisme les silhouettes les plus remarquables*  
*Maintenir une silhouette villageoise avec l'espace agricole par une limite bâtie franche*  
*Restructurer les extensions résidentielles déjà réalisées en se référant à la composition des villages.*
- Réinvestir les centres anciens en réhabilitant l'espace public et le bâti;  
*Définir un périmètre prioritaire d'actions sur les centres anciens ou coeur de villages pour:*  
*Réaliser un projet coordonné, établir un programme de réhabilitation des centres anciens et de mise en valeur des espaces publics dans ces périmètres*  
*Conduire des restaurations du bâti en adéquation avec le caractère de chaque village*
- Concevoir et réaliser des extensions villageoises en accord avec l'existant  
*Conforter la centralité des villages, éviter la dispersion de l'habitat*  
*Renforcer le caractère de l'urbanité par des extensions dans le prolongement immédiat des villages*  
*Maintenir et prolonger le maillage des voies, rues, chemins piétonniers et cyclables*

#### Promouvoir une architecture en lien avec les caractéristiques locales

- Réhabiliter et valoriser le patrimoine bâti des villages et hameaux;  
*Se référer aux recommandations de la charte architecturale et paysagère pour toute restauration et construction*  
*Privilégier la restauration et la réhabilitation du bâti ancien dans le respect de ses caractéristiques techniques et caussenardes*
- Identifier les mas isolés de valeur patrimoniale, préserver leurs caractères architecturaux;  
*Évaluer l'état des ensembles patrimoniaux pour mesurer les enjeux*  
*Prendre les mesures afin d'assurer leur protection, leur mise en valeur et leur évolution*  
*Réaliser des restaurations respectueuses des caractéristiques d'origine*
- Promouvoir une architecture contemporaine adaptée au contexte locale  
*Conduire les nouvelles constructions à s'insérer dans le caractère du bâti existant*  
*Éviter le développement de constructions étrangères au Causse et favoriser l'émergence d'une architecture contemporaine écologique s'insérant dans les paysages villageois*  
*Intégrer les exigences de la transition énergétique dans les nouvelles constructions en recherchant des matériaux et des solutions adaptées au contexte caussenard.*

### IV - Enjeux sur l'agriculture et le tourisme

#### Accompagner les mutations des espaces agricoles en préservant le caractère de l'agropastoralisme

- Soutien et restructuration du foncier
- Péreniser les contrats en faveur du maintien et de l'ouverture des milieux
- Contribuer aux mesures qui combinent tourisme, agriculture et circuits courts

#### Favoriser un tourisme de découverte en phase avec les souhaits des visiteurs

#### Favoriser une meilleure répartition spatiale et temporelle du tourisme

#### Développement des liens entre les structures d'informations touristiques entre-elles et avec les professionnels du tourisme

### V - Enjeu pour le Bien «Causse et Cévennes»

#### Participer à la mise en oeuvre du plan de gestion Causse et Cévennes aux côtés des autres opérateurs de terrain, en particulier avec le CPIE

## III - 4 Conclusion

### Le triple enjeu du Grand Site du Cirque de Navacelles dans la perspective de la labellisation

- 1- Préserver, restaurer et gérer le site classé du Cirque des gorges
- 2- Préserver et dynamiser le grand paysage, écrin du site classé
- 3- Remplir ses engagements en tant qu'opérateur du Bien Causses & Cévennes inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

#### Préserver, restaurer et gérer le site classé

La préservation, l'aménagement et la gestion du site classé par l'Etat au titre de la loi de 1930 est bien le premier défi auquel le Grand Site est confronté. Si son patrimoine est exceptionnel et reconnu comme tel, sa protection réglementaire ne suffit pas à en garantir la pérennité. C'est pourquoi dès les années 1990, après le renforcement du classement du Cirque et des gorges de la Vis par l'Etat en 1983, les collectivités ont engagé des actions de remise en état pour les altérations les plus flagrantes.

Beaucoup de réalisations concrètes ont déjà été faites comme on le verra dans les chapitres suivants, notamment sur les rebords du Cirque. Mais il est essentiel de faire aboutir rapidement le réaménagement de l'espace public décidé pour le hameau de Navacelles dans l'esprit des lieux, avec des aménagements à la hauteur de l'extension en cours du site classé.

L'accueil des publics doit y être mieux structuré et perpétuer la grande tradition des excursionnistes née dans la région depuis plus d'un siècle. Le dispositif prévu favorise un tourisme de découverte, d'émerveillement, d'attention au patrimoine. Il est efficace, souple, modulé et adapté aux besoins des habitants et des différents types de public. Il garantit la beauté et l'intégrité du site classé.

#### Préserver et dynamiser le grand paysage, écrin du site classé

Le grand paysage des causses méridionaux du Grand Site offre au site classé un écrin remarquable. C'est le rôle du Syndicat mixte et de ses partenaires, de maintenir ouverts ces paysages, ces villages de caractère et ces milieux naturels au maillage de parcours et de drailles bien marqué en combinant les mesures qui visent l'agriculture et le pastoralisme, l'habitat et l'architecture et la biodiversité. Il est pour cela essentiel que les activités agropastorales et l'accueil touristique se renforcent mutuellement et proposent sur les plateaux des alternatives riches à la seule visite du Cirque. La mobilisation des prestataires touristiques y est associée. La transmission des métiers qui favorisent la réhabilitation du patrimoine, sentiers et bâti est encouragée.

L'enjeu autour du grand paysage ouvert est d'autant plus aigu que l'économie rurale est en pleine mutation. L'accompagnement des agriculteurs, leur rapprochement des visiteurs au moyen des circuits courts concrétisés dans les boutiques de producteurs, leur promotion dans tous les Grands Sites de la région sont quelques unes des pistes à explorer. Une attention exigeante s'impose également sur l'implantation des équipements énergétiques nouveaux.

Un enjeu spécifique est pointé avec la singularité des perspectives et cheminements identifiées le long des routes, drailles et sentiers qui offrent des paysages lointains sous les ciels changeants. Ils fondent l'originalité des structures paysagères de ce territoire. Les mesures agri environnementales viennent s'ajouter à celles de la charte paysagère et architecturales pour préserver et dynamiser le grand paysage.

#### Remplir ses engagements en tant qu'opérateur du Bien Causses & Cévennes

Enfin, troisième enjeu majeur, qui vient couronner les deux précédents, c'est la responsabilité du Grand Site dans la mise en œuvre du plan de gestion du Bien C&C. En tant qu'opérateur direct du Bien inscrit au Patrimoine Mondial sur sa partie méridionale, le Grand Site du Cirque de Navacelles se porte garant pour la mise en valeur attentive du Cirque, l'un des joyaux du Bien. Il est aussi engagé pour tout son territoire, aux côtés du CPIE des Causses méridionaux et des communautés de communes, dans la gestion du paysage évolutif de l'agropastoralisme des Causses et des Cévennes.